

# APEMSAC - Association pour l'élaboration de mécanismes de soutien pour les arts du cirque

**Compte rendu de la rencontre avec le groupe de travail sur les Arts du Cirque et de la Rue  
Mardi 25 novembre 2008 de 9h30 à 11h00.**

## **Présents pour l'Apemsac :**

Marc Fouilland, Christophe Héry, Yannis Jean, Alain Taillard

## **Présents pour le groupe de travail :**

Pierre Bourguignon (Président – Député/Maire de Sotteville), Christophe Sirugue (Vice Président – Député/Maire de Chalon sur Saône). Représentée : Martine Martinel (Membre – Député de Haute Garonne).

## **Secrétariat :**

Claire Rondeleux

La rencontre s'ouvre par une rapide présentation du groupe de travail faite par Pierre Bourguignon. Il précise qu'il s'agit d'un groupe d'échanges et de lobbying, sur les Arts du Cirque et de la Rue, même si le cirque n'est pas mentionné dans l'intitulé. Sa mission est bien de connaître les secteurs concernés, puis d'être éventuellement une source d'appuis.

Après cette brève introduction, Marc est invité à faire une présentation de l'Apemsac et à faire part de nos attentes à l'égard du groupe.

Marc retrace donc un rapide historique de la structuration du secteur des Arts du Cirque, du Ministère de l'Agriculture au Ministère de la Culture, en passant par l'ANDAC, l'année des Arts du Cirque et la demande formulée par le MCC, à l'issue de l'année des Arts du Cirque, de voir la profession s'emparer de ses problématiques sectorielles. Demande qui, courant 2006, aboutit à la création de l'Apemsac.

Il présente l'Apemsac comme étant aujourd'hui la structure la plus représentative du secteur, puisque associant l'ensemble des organismes et réseaux impliqués sur les Arts du Cirque, de la création à la diffusion en passant par la formation.

Il termine sa présentation en rappelant les principales données budgétaires, à savoir : 12 millions d'euros d'aides ministérielles (toutes interventions confondues), soit 1,6 % du budget de la culture.

## ***Sont ensuite abordées les deux sujets ayant principalement motivé le rendez-vous :***

### **La Création d'un fonds de soutien.**

Il est fait part des réflexions et travaux engagés sur le sujet par l'Apemsac (choix de ne pas créer un fonds indépendant, contacts en cours avec le CNV, étude des possibilités d'entrer dans le CNV,...) et son souhait de voir, sans attendre les conclusions des entretiens de Valois, les Arts du Cirque intégrer le Fonds de Soutien de la Variété.

### **L'itinérance.**

Ce point est essentiellement abordé à travers la question de l'accessibilité à des emplacements en centre ville (raréfaction des espaces disponibles, pression immobilière, droits de place,...). S'en suit sur ce sujet, sur lequel les élus semblent particulièrement sensibles, une discussion autour de la charte "Droit de cité", puis un échange autour du chapiteau (notion d'établissement en ordre du marche, des coûts et charges induits,...).

## **Commentaires du groupe parlementaire**

Pierre Bourguignon, reprenant la parole, synthétise les deux sujets principaux, puis rappelle qu'il convient à l'Apemsac, au-delà de cette première rencontre de prise de contact et d'information, de continuer à informer les parlementaires de ses travaux et réflexions. Il appartient également à l'Apemsac d'informer le groupe sur la manière qui semble la plus judicieuse pour les parlementaires d'ajouter leurs efforts et interventions à ceux des professionnels, dans la suite de l'organisation de ces derniers qui, au-delà de leur diversité, ont su s'accorder sur un sujet aussi difficile qu'une taxe. Il insiste sur l'importance d'une structure telle que celle de l'Apemsac qui rassemble l'ensemble de la profession.

Il termine son intervention en conseillant d'élargir nos contacts auprès d'autres associations d'élus comme l'Association des Maires de France, L'association des Maires de Grandes Villes, La Fédération Nationale des Elus pour la Culture.

### **Points sur les autres sujets de travail de l'Apemsac**

Un point rapide est effectué sur les autres sujets de travail de l'Apemsac, la formation et la problématique des charges spécifiques aux chapiteaux. La question d'une éventuelle taxation sur les caravanes est également abordée. Les élus y sont très sensibles, indiquant que, pour le coup, il s'agit d'un domaine relevant particulièrement de leurs compétences.

La rencontre se termine :

- Sur un rappel fait par Marc sur la place particulière de la France en matière d'Arts du Cirque et la nécessité de conserver une politique cohérente et ambitieuse sur le sujet.
- Une présentation succincte de chaque structure présente du côté Apemsac.

### **Conclusion**

Il s'agit d'une rencontre qui s'est déroulée dans un climat d'écoute de la part des élus. Elle a, sans aucun doute, atteint ses objectifs principaux :

- faire part de l'existence de l'Apemsac et donc de l'existence d'une parole concertée de la profession ;
- présenter deux à trois problématiques précises ;
- engager un processus de contact avec les parlementaires.